



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
15 mai 2007
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-deuxième session
Point 73 c) de la liste préliminaire*
**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis
par les organismes des Nations Unies, y compris
l'assistance économique spéciale**

Conseil économique et social
Session de fond de 2007
Genève, 2-27 juillet 2007
Point 9 de l'ordre du jour provisoire**
**Application de la Déclaration sur l'octroi
de l'indépendance aux pays et aux peuples
coloniaux par les institutions spécialisées
et les organismes internationaux associés
à l'Organisation des Nations Unies**

Assistance au peuple palestinien

Rapport du Secrétaire général

Résumé

La période considérée a été marquée par une forte récession de l'économie palestinienne et l'aggravation de la situation socioéconomique et humanitaire de la population. Nombre de donateurs ont réexaminé leur politique d'assistance à l'Autorité palestinienne au regard des trois principes énoncés en janvier 2006 par le Quatuor pour le Moyen-Orient. Le Gouvernement israélien a, par ailleurs, continué de bloquer le transfert des recettes fiscales qu'il encaisse au nom de l'Autorité palestinienne, à l'exception d'un transfert effectué au début de 2007. De ce fait, malgré une aide accrue, l'Autorité palestinienne doit faire face à une crise budgétaire qui ne cesse d'empirer, ce qui aggrave la situation déjà précaire du territoire palestinien occupé.

Ces faits se sont déroulés sur fond de violence incessante entre Israéliens et Palestiniens, ainsi qu'entre Palestiniens, ce qui a coûté la vie à des victimes innocentes des deux côtés. La période a été notamment marquée par la capture d'un soldat israélien par des militants palestiniens, la poursuite des attaques palestiniennes contre des civils israéliens, en particulier des tirs de roquettes depuis la bande de Gaza, les représailles militaires israéliennes dans des zones civiles palestiniennes, le

* A/62/50.

** E/2007/100.



maintien par les autorités israéliennes d'une politique rigoureuse de fermeture, l'application partielle de l'Accord de 2005 sur les déplacements et l'accès, la reprise des contacts directs entre le Premier Ministre israélien, Ehud Olmert, et le Président palestinien, Mahmoud Abbas, et la formation du Gouvernement palestinien d'unité nationale.

Le présent rapport rend compte des efforts déployés par les organismes des Nations Unies, en collaboration avec leurs partenaires palestiniens et ceux des donateurs, pour venir en aide à la population et aux institutions civiles palestiniennes.

I. Introduction

1. Le présent rapport, qui couvre la période de mai 2006 à avril 2007, fait suite à la résolution 61/135 du 14 décembre 2006 dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-deuxième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, un rapport sur l'application de la résolution.

2. On trouvera des informations sur les conditions de vie et la situation socioéconomique des Palestiniens dans les rapports d'autres organismes des Nations Unies, notamment : a) le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé (A/61/67-E/2006/13); b) le rapport annuel du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient¹; et c) les rapports d'Humanitarian Monitor publiés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

3. Tout au long de la période considérée, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne a continué d'œuvrer en faveur du processus de paix, d'assurer une coordination efficace entre l'Autorité palestinienne, l'ONU, la communauté internationale et le Gouvernement israélien, et de rendre compte de la situation économique et sociale dans le territoire palestinien occupé.

4. Le rapport donne un aperçu de l'action menée par les organismes des Nations Unies, en coopération avec leurs partenaires palestiniens et ceux des donateurs, pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes, comme le demandait l'Assemblée générale dans sa résolution 61/135. Il évoque aussi le climat politique et les problèmes connexes rencontrés par la communauté internationale qui, face à la crise, s'emploie à rompre le cycle de la violence, à alléger les souffrances du peuple palestinien et à favoriser la reprise des négociations en vue d'un règlement pacifique de la question.

II. Aperçu de la situation actuelle

A. Contexte politique

5. La période a été dominée par un examen des contacts diplomatiques avec l'Autorité palestinienne et de l'aide financière internationale qu'elle reçoit, à la suite des élections législatives de janvier 2006, y compris une réorientation de l'aide par l'intermédiaire du Bureau du Président et des filières humanitaires. Le 30 janvier 2006, le Quatuor pour le Moyen-Orient a conclu « qu'il était inévitable qu'à l'avenir l'assistance à tout nouveau gouvernement soit examinée par les donateurs en fonction de l'attachement de ce gouvernement aux principes de la non-violence, de

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 13 (A/61/13).*

la reconnaissance d'Israël et de l'acceptation des accords et obligations précédemment souscrits, y compris la Feuille de route ».

6. Le 9 mai 2006, à la suite de la formation d'un gouvernement de l'Autorité palestinienne dirigé par le Hamas, le Quatuor « s'est déclaré prêt à approuver un mécanisme international temporaire [...] qui serait limité dans son champ d'action et sa durée, fonctionnerait dans une plus grande transparence, serait tenu de rendre des comptes et assurerait la prestation directe de l'aide destinée au peuple palestinien ». La Commission européenne s'est chargée de mettre en place le mécanisme qui fonctionne depuis juillet 2006. En mars, la durée de ce mécanisme a été prorogée jusqu'en juin 2007. Pour sa part, Israël a suspendu le transfert de la plupart des droits de douane et des taxes perçus pour le compte de l'Autorité palestinienne. Cependant, à la suite d'une réunion en décembre 2006 entre le Président palestinien, Mahmoud Abbas, et le Premier Ministre israélien, Ehud Olmert, Israël a autorisé un transfert ponctuel de 100 millions de dollars sur les comptes présidentiels.

7. Des efforts successifs ont été faits pour sortir de cette impasse en concluant un accord sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale. Mais ils ont été compliqués par la capture d'un soldat israélien par des militants palestiniens en juin 2006, une campagne militaire israélienne qui a duré trois mois sans discontinuer à Gaza, et la poursuite de tirs de roquettes vers le territoire israélien depuis la bande de Gaza.

8. Les tensions entre les principales factions palestiniennes ont tourné à des confrontations armées. À la suite d'une vague intense de violence qui a failli dégénérer en guerre civile entre Palestiniens à Gaza en décembre 2006 et janvier 2007, le Royaume d'Arabie saoudite a invité les dirigeants palestiniens à La Mecque où un accord a été conclu le 8 février pour mettre un terme à la violence entre factions et former un gouvernement d'unité nationale. L'accord en question et la formation ultérieure du Gouvernement palestinien d'unité nationale ont ramené le calme malgré la poursuite des affrontements entre clans à Gaza où l'ordre n'est pas encore pleinement rétabli et les tirs de roquettes vers Israël n'ont toujours pas cessé. Un journaliste britannique, Alan Johnston, a été enlevé le 12 mars 2007. Dans son programme déclaré, le Gouvernement ne s'est pas expressément engagé à respecter les principes énoncés par le Quatuor mais ce programme constitue néanmoins un pas en avant. En entrant en fonctions, le nouveau Gouvernement a dû faire face à un grand nombre de problèmes énormes (crise budgétaire, rétablissement de l'ordre, cessation des tirs de roquettes en direction d'Israël, négociations relatives à la libération du soldat israélien capturé, etc.).

9. Le conflit opposant Israël au Hezbollah au Liban et ses retombées politiques ont mis un terme à toute tentative israélienne d'effectuer un retrait unilatéral de certaines parties de la Cisjordanie. La colonisation et la construction du mur s'y sont poursuivies, de même que les incursions israéliennes dans les centres urbains. Les initiatives prises depuis décembre 2006 pour améliorer la situation politique grâce au dialogue entre le Président, Abbas, et le Premier Ministre, Olmert, n'ont guère été suivies d'effet immédiat.

10. Tout au long de cette période de crise, l'ONU a systématiquement appuyé la formation d'un gouvernement d'unité nationale dont le programme reprenait les principes du Quatuor, tout en appelant les deux parties à s'acquitter des obligations que leur impose la Feuille de route, et en encourageant la reprise du dialogue

politique. L'ONU a vivement engagé toutes les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire quant au recours à la force et à la protection des civils. Par l'intermédiaire du Quatuor et d'autres voies, elle s'est employée à faciliter le déblocage du transfert des recettes fiscales et douanières dues à l'Autorité palestinienne dans le cadre de mécanismes convenus et a encouragé la communauté internationale à continuer d'aider les Palestiniens nécessiteux.

B. Contexte humanitaire et socioéconomique

Évolution de la situation économique et budgétaire

11. Après une reprise modeste entre 2003 et 2005, l'économie palestinienne s'est encore dégradée en 2006 : le PIB réel a chuté de 5 à 10 % et le revenu par habitant à environ 60 % de ce qu'il était en 1999.

12. L'Autorité palestinienne a traversé une grave crise budgétaire. Les ressources totales ont chuté de près de 40 % (2,1 milliards de dollars en 2005 contre 1,3 milliard de dollars en 2006), témoignant de la suspension de l'aide directe par la plupart des donateurs et du blocage des recettes fiscales et douanières par Israël. En outre, les banques commerciales ont réduit l'encours de leurs prêts à l'Autorité palestinienne en raison des risques de litiges à l'étranger. Entre-temps, la masse salariale a continué d'augmenter et, au début de 2007, a dépassé la valeur des recettes, y compris celles dont le transfert est encore bloqué par Israël. Le déficit budgétaire global est passé de 760 millions de dollars en 2005 à près d'un milliard de dollars en 2006. De ce fait, l'Autorité palestinienne a accumulé jusqu'à 900 millions de dollars d'arriérés de salaires et d'arriérés dus aux entreprises et aux services sociaux. Les fonctionnaires n'ont perçu en moyenne que 50 à 60 % de leur traitement ordinaire.

13. Les entrées de capitaux publics et privés étrangers ont aidé à empêcher une chute beaucoup plus brutale des revenus et de la consommation en 2006, ce qui a atténué la contraction globale. Les versements de l'aide extérieure privée sur les comptes de la présidence palestinienne ont doublé en 2006, s'élevant à près de 750 millions de dollars. L'aide humanitaire a augmenté de 56 % par rapport à l'année précédente. Cependant, une baisse de l'investissement privé déjà relativement limité a mis en évidence une nouvelle détérioration de l'économie palestinienne et une dépendance accrue envers l'aide étrangère et les virements de l'étranger.

Évolution de la situation humanitaire et socioéconomique

14. La période a été marquée par des niveaux de violence toujours élevés. Deux grandes opérations militaires de longue durée menées par Israël dans la bande de Gaza en juillet et novembre 2006 ont provoqué des destructions massives. Des roquettes ont continué d'être tirées depuis la bande de Gaza vers le territoire israélien et des attaques contre des civils israéliens ont été menées par des militants palestiniens mais plus rarement que par le passé. Toutefois, la violence palestino-israélienne a diminué de façon sensible depuis le cessez-le-feu du 26 novembre 2006. En outre, le conflit opposant factions palestiniennes et milices privées s'est intensifié. Globalement, 900 Palestiniens (146 enfants) et 16 Israéliens (aucun enfant) ont été tués pendant la période et 4 507 Palestiniens et 255 Israéliens ont été blessés.

15. Malgré la croissance de l'aide financière et de l'aide d'urgence, les indicateurs humanitaires ont continué de se détériorer du fait des bouclages constants et de l'incapacité de l'Autorité palestinienne de payer les fonctionnaires. En avril 2007, environ 66 % des Palestiniens vivaient dans la pauvreté, soit 30 % de plus qu'en 2005. Un tiers manquait d'aliments et un quart chômaient. La situation était particulièrement grave à Gaza où 80 % de la population dépendaient de l'aide alimentaire fournie par les Nations Unies et 88 % vivaient en dessous du seuil de pauvreté officiel (2,2 dollars par jour).

16. La fréquence accrue des bouclages n'a pas permis d'atteindre les objectifs convenus au titre de l'Accord de 2005 sur les déplacements et l'accès. Entre le 25 juin et le 31 décembre 2006, le point de passage de Rafah entre la bande de Gaza et l'Égypte a été la plupart du temps fermé. La situation s'est améliorée au premier trimestre de 2007 où il a été ouvert pendant 27 % des jours d'ouverture prévus. Le point de passage de Karni, principal poste frontière entre Gaza et Israël par lequel transitent des marchandises, n'a été ouvert que pendant un nombre de jours très inférieur à celui prévu dans l'Accord. Là encore, les exportations ont augmenté au premier trimestre de 2007, mais le nombre de camions transitant par ce poste, fixé à 400 par jour dans l'Accord, a rarement dépassé 40. Depuis les élections de janvier 2006, les ouvriers ne peuvent plus se rendre en Israël par le point de passage d'Erez.

17. Aucun progrès n'a été fait quant à la construction d'un port de mer ou d'un aéroport, ni à l'établissement d'un lien entre la Cisjordanie et Gaza; et, bien que le Premier Ministre israélien Olmert ait promis au Président palestinien Abbas d'assouplir les restrictions aux déplacements imposées en Cisjordanie, aucune amélioration notable n'a été constatée. D'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le nombre d'obstacles routiers aux déplacements en Cisjordanie ne cesse d'augmenter et s'élève à 529.

Mur

18. Le 9 juillet 2004, la Cour internationale de Justice a rendu un avis consultatif dans lequel elle dit que l'édification du mur « constitue [...] une violation par Israël de diverses obligations qui lui incombent en vertu des instruments applicables de droit international humanitaire et des droits de l'homme »². Le 20 juillet 2004, l'Assemblée générale a, dans sa résolution A/RES/ES-10/15, pris acte de cet avis consultatif et prié le Secrétaire général d'établir un registre des dommages. Par sa résolution A/RES/ES-10/17 du 15 décembre 2006, elle a autorisé l'établissement du Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le territoire palestinien occupé. Conformément à la résolution, le Bureau d'enregistrement des dommages devra être mis en place et le Registre des dommages lui-même devra être établi dans les six mois suivant l'adoption de la résolution.

19. Le Gouvernement israélien a continué de construire le mur en Cisjordanie. En avril 2007, environ 58 % de la longueur totale prévue (703 km) avaient été achevés.

² *Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le territoire palestinien occupé*; voir A/ES-10/273 et Corr.1.

III. Réaction de l'ONU

20. Dans un contexte politique modifié, les organismes et programmes des Nations Unies ont continué d'exercer leurs responsabilités le mieux possible, conformément à leurs mandats respectifs. Ce faisant, ils ont poursuivi le dialogue avec leurs interlocuteurs de l'Autorité palestinienne pour qu'il soit tenu compte des besoins du peuple palestinien aussi efficacement que possible.

A. Développement humain, social et communautaire

21. Tout au long de la période, les activités menées habituellement dans le domaine de la coopération pour le développement et fondées sur les investissements à long terme des donateurs l'ont cédé aux interventions d'urgence et vitales. Néanmoins, chaque fois que possible, les organismes et programmes des Nations Unies se sont efforcés de poursuivre leurs interventions à plus long terme (économie, infrastructure, renforcement des capacités et prestation de services) dans leurs domaines de spécialisation respectifs.

Éducation

22. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a continué d'administrer 272 écoles primaires et secondaires pour les enfants réfugiés sur la base du programme scolaire de l'Autorité palestinienne et à l'aide d'autres matériels d'enseignement sur les droits de l'homme. Il a construit 105 salles d'informatique et employé 190 professeurs d'informatique dans le territoire palestinien occupé. Neuf conseillers pédagogiques ont apporté un soutien à plus de 23 000 élèves. En Cisjordanie, ont s'est particulièrement soucié de faire prendre conscience de la violence contre les enfants. L'UNRWA a formé 645 élèves-maîtres dans quatre écoles normales. À Gaza, une nouvelle école normale devrait permettre d'accueillir 118 de plus en 2007.

23. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et les organisations non gouvernementales (ONG) ont mené à bien la troisième campagne de rentrée des classes pour l'année scolaire 2006/07, touchant 1 million d'enfants. L'UNICEF a fourni des kits d'étude des mathématiques et des sciences à 500 écoles. Il a en outre offert un soutien psychosocial à environ 60 000 enfants et a mis en place un programme pour renforcer les systèmes de gestion de l'information pédagogique. L'UNESCO a, pour sa part, aidé à élaborer le nouveau plan d'éducation quinquennal (2007-2011) établi par le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, tandis que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a aidé le Ministère à exécuter le Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme, axé sur les écoles primaires et secondaires pendant la première phase. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a apporté son soutien à l'éducation des adultes, notamment de 13 400 Palestiniens parmi les plus pauvres, afin d'améliorer la qualité de leur vie et leurs possibilités de revenu.

24. Dans l'enseignement supérieur, la Banque mondiale a investi 10 millions de dollars pour améliorer l'efficacité, la qualité, l'utilité et le cadre réglementaire des établissements. L'UNESCO a administré un programme d'aides et de bourses d'une

valeur supérieure à 15 millions de dollars, qui ont été réparties entre 35 universités et instituts techniques dans l'ensemble du territoire palestinien occupé.

Santé

25. De nombreux donateurs n'ayant pu fournir une aide financière directe au Ministère de la santé, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a entrepris, avec les parties prenantes, un examen approfondi de la situation sanitaire pour trouver des moyens d'éviter la crise dans un cadre institutionnel de plus en plus fragile. L'OMS, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'UNICEF ont collaboré à la publication d'un rapport mensuel sur les indicateurs de surveillance du secteur de la santé qui surveillent globalement l'état sanitaire des Palestiniens et la situation des services de santé. L'OMS a en outre investi 3 250 000 dollars dans des domaines clefs tels que la nutrition, la santé mentale, la santé maternelle et infantile, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, et la sécurité sanitaire des aliments. L'UNICEF a satisfait aux besoins en vaccins du Ministère de la santé dans le cadre du plan national de vaccination pour 2006, donné pour la santé maternelle et infantile des matériels et équipements essentiels et une formation dans 17 hôpitaux et formé 183 fonctionnaires du Ministère de la santé à la prise en charge intégrée de la santé infantile. Chaque mois, le PAM a fourni des aliments à huit hôpitaux de Gaza. Dans le cadre d'un nouveau programme, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a dispensé des ressources techniques au Ministère de la santé et a formé ses agents dans les domaines de la toxicomanie et de la prévention du VIH/sida chez les toxicomanes.

26. L'UNRWA a fourni des soins de santé aux réfugiés et continué d'administrer 55 établissements dans l'ensemble du territoire palestinien occupé à raison de 48 millions de dollars pour plus de 4,7 millions de consultations. L'Office a poursuivi son programme de santé familiale en vaccinant 99 % des enfants réfugiés et en distribuant des compléments alimentaires aux femmes enceintes et allaitantes. Il a passé des contrats pour la construction de trois hôpitaux afin d'atténuer l'incidence des restrictions aux déplacements en Cisjordanie.

Agriculture

27. En ce qui concerne l'agriculture et le développement rural, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a contribué à la vulgarisation et à la formation techniques concernant la production et la commercialisation, à la réfection des systèmes d'irrigation et à la lutte contre l'effet de serre, à la mise en valeur des terres, à la gestion des ressources en eau et à l'amélioration de l'élevage, des cultures et des vergers. La FAO a en outre encouragé le développement des jardins potagers et des industries artisanales pour les femmes et fourni une assistance technique à la lutte intégrée contre les parasites et à la prévoyance et à l'intervention en cas de grippe aviaire. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a axé son action sur le développement rural, la construction de routes, les intrants de production destinés aux agriculteurs, aux systèmes d'irrigation et à la réfection de l'infrastructure endommagée, ce qui a permis de créer environ 17 500 emplois ruraux temporaires. Avec le PAM, la FAO a réalisé des enquêtes sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Le PAM a en outre aidé directement à améliorer les moyens de subsistance de quelque 94 000 agriculteurs parmi les plus pauvres.

Aide plurisectorielle

28. La majeure partie de l'aide plurisectorielle est venue de la Banque mondiale, dont le portefeuille comportait 11 projets correspondant à un engagement pluriannuel de 177,8 millions de dollars, destinés en grande partie aux services municipaux, à l'appui aux ONG et au développement communautaire intégré. Le PNUD a investi 30 millions de dollars dans des programmes de développement communautaire à l'intention des autorités locales tant rurales qu'urbaines, l'accent étant mis sur l'autonomisation des groupes vulnérables.

29. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) s'est attaché à renforcer les organisations et groupes de femmes au niveau local et a utilisé l'infrastructure communautaire construite par le PNUD dans 18 zones rurales pour fournir des services spécialisés et former 10 000 rurales palestiniennes. UNIFEM a notamment apporté son soutien aux entreprises dirigées par des femmes, appuyé la formation professionnelle, encouragé des initiatives de rétention des écolières, et facilité l'accès des rurales aux services de santé, etc.

30. L'UNESCO a contribué directement à la préservation et à la gestion des sites archéologiques à valeur universelle, comme le Palais d'Hisham à Jéricho, et à l'aménagement urbain des centres-villes historiques de Naplouse et de Bethléem. Ces activités étaient censées protéger le paysage culturel menacé de la Cisjordanie, dans l'intérêt des populations et des entreprises locales et à des fins récréatives.

31. En 2006, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a entrepris une étude du secteur urbain pour recenser les besoins et priorités dans les communautés urbaines palestiniennes et a inventorié plusieurs projets pouvant être exécutés dans les divers secteurs urbains. L'étude, réalisée avec la participation de toutes les parties intéressées, a mis en évidence les interventions prioritaires à intégrer dans une stratégie à long terme de développement urbain durable. En outre, ONU-Habitat a lancé un projet de 6,3 millions de dollars pour construire 100 logements de meilleure qualité destinés aux femmes pauvres et à leurs enfants, et pour créer des projets lucratifs à Hébron.

Jeunes

32. Environ 56 % de la population palestinienne ayant moins de 19 ans, l'aide aux jeunes et aux adolescents a fait partie intégrante des activités de l'ONU pendant la période considérée, d'autant plus que les difficultés se sont encore aggravées pour les foyers, les écoles et le marché du travail. L'UNICEF a appuyé un grand nombre d'interventions : initiation à la vie pratique dans plus de 250 écoles palestiniennes, action psychosociale, activités de loisirs, publications et émissions de télévision pour les jeunes, et appui aux « Conseils municipaux des enfants » auxquels ont participé 16 000 adolescents. Dans ce cadre, le FNUAP a encouragé la formation des adolescents à l'orientation par les pairs et s'est efforcé d'initier plus de jeunes à la santé génésique et à la prévention du VIH/sida. Pour sa part, le PNUD a axé son action sur l'emploi des jeunes en casant 4 500 dans le secteur privé et les organisations de la société civile. Pour la première fois, l'ONUDC a travaillé avec des jeunes Palestiniens pour faire mieux comprendre et prévenir l'abus des drogues, et prévenir le VIH/sida chez les toxicomanes.

Protection, égalité des sexes et droits de l'homme

33. Le système des Nations Unies a intensifié ses efforts pour assurer la protection des enfants, des femmes et d'autres groupes vulnérables pendant la crise actuelle. En novembre 2006, la Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme a effectué une tournée régionale et rencontré un large éventail d'interlocuteurs israéliens, palestiniens et de la société civile. S'étendue à Beit Hanoun, où 19 civils avaient été tués lors d'une offensive militaire israélienne le 8 novembre 2006, elle a souligné la nécessité d'accroître la responsabilisation de toutes les parties en conformité avec les droits de l'homme et le droit humanitaire, en particulier pour la protection des civils. Elle s'est également rendue à Sderot, la ville frontière israélienne avec Gaza, qui avait fait souvent l'objet de tirs de roquettes depuis Gaza.

34. Tout au long de la période, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a guidé les initiatives prises par l'équipe de pays chargée de renforcer la composante droits de l'homme des activités d'analyse et de programmation du système des Nations Unies, notamment en animant des réunions interinstitutions et en appuyant les activités conjointes de planification et de suivi. De concert avec les organismes des Nations Unies, les groupes de la société civile et les personnalités locales, le Haut-Commissariat a organisé des activités de formation et de sensibilisation aux droits de l'homme et a animé des réunions entre les ONG locales et le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, pendant ses visites dans la région en juin et décembre 2006.

35. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a lancé un projet régional visant à intégrer la problématique hommes-femmes et les droits dans l'analyse des économies parallèles du territoire palestinien occupé et des États arabes. En outre, plusieurs organismes des Nations Unies (UNIFEM, UNESCO, UNICEF, PNUD, UNRWA et PAM) se sont efforcés, avec les autorités et les populations locales, de renforcer la protection juridique et sociale des femmes et des enfants. Leurs activités d'appui à cet égard ont visé le renforcement des services de défense judiciaire, la formation et la sensibilisation, l'aide aux centres d'accueil pour réfugiées et non réfugiées, et le soutien aux recherches et aux enquêtes statistiques locales sur la violence familiale dans le territoire palestinien occupé.

Sécurité et bien-être des enfants

36. Les droits des enfants palestiniens à l'éducation, à la santé, à l'alimentation et au jeu ont encore pâti. Les données provenant de l'enquête de 2006 sur la santé familiale en Palestine, montrent que 10 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance. La proportion est plus élevée à Gaza : 13,2 % (près de 30 % des enfants dans le nord de Gaza) contre 7,9 % en Cisjordanie. La violence qui règne en famille, à l'école et dans les quartiers reste fort inquiétante. Les restrictions aux déplacements ont continué d'entraver l'accès aux établissements de soins, aux écoles et aux activités périscolaires. Les données sur la scolarisation montrent une diminution de 2 % du taux d'inscription total pendant l'année scolaire 2005/06. Par ailleurs, 4,2 % des enfants âgés de 5 à 14 ans travaillaient en 2006.

37. On l'a dit, 146 enfants palestiniens ont été tués pendant la période considérée, donc bien plus que pendant la précédente, et davantage encore ont été blessés par des tirs à balles réelles, des obus de canon lourd et de char, des éclats d'obus et des

missiles. On l'a dit aussi, plus de 23 000 enfants et adolescents réfugiés dans le territoire palestinien occupé ont reçu un soutien psychologique grâce à l'UNRWA, et le PNUD a appuyé des programmes visant à renforcer la capacité de résistance des enfants et adolescents souffrant de troubles post-traumatiques et d'autres formes de traumatisme. L'UNICEF et ses partenaires non gouvernementaux ont dirigé 12 équipes d'urgence composées de psychologues chargés de traiter l'angoisse liée au conflit chez les enfants et leurs aidants. Au total, 60 000 enfants ont été entendus par l'UNICEF et 30 000 aidants ont été formés.

38. Face au niveau élevé de violence auquel les enfants et les femmes sont exposés en famille, à l'école et dans les communautés, l'UNICEF et ses partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux exécutent depuis 2004 un programme intégré qui porte sur la surveillance, la réglementation, la sensibilisation, le renforcement des capacités et la mise en place de dispositifs d'intervention. L'UNICEF a également appuyé l'élaboration d'un projet de loi sur la justice pour mineurs et les droits des enfants palestiniens. En outre, il a fourni un appui au Ministère des personnes détenues en créant une base complète de données sur les enfants palestiniens se trouvant dans des centres de détention israéliens. Enfin, l'UNICEF et le Ministère de la planification ont poursuivi la mise en place d'un système national de suivi de la protection des enfants.

Aide sociale ciblée

39. C'est essentiellement au Ministère palestinien des affaires sociales, dans le cadre du Programme spécial d'aide aux personnes en détresse, de fournir une aide sociale ciblée aux non-réfugiés dans le territoire palestinien occupé. Or, en 2006, sa capacité de gestion et d'exécution a été considérablement affaiblie. Dans ce contexte, le PAM lui a apporté un appui pour assurer chaque mois la distribution de nourriture à 382 269 personnes. En outre, la Banque mondiale a mis en œuvre un projet destiné surtout à renforcer la capacité institutionnelle, la transparence et l'efficacité du programme du Ministère. À partir du second semestre de 2006, la composante « aides en espèces » du Programme spécial d'aide aux personnes en détresse a été financée au premier chef par le mécanisme international temporaire dirigé par la Commission européenne.

40. L'UNRWA a continué de distribuer chaque trimestre de la nourriture et une aide en espèces à 32 000 réfugiés démunis en Cisjordanie et à 87 000 à Gaza, à raison de 14,6 millions de dollars en 2006, à quoi se sont ajoutées de substantielles distributions d'urgence. L'Office s'est en outre employé à réinsérer les handicapés dans leurs communautés, à subventionner les coûts de leurs prothèses et à encourager leur rééducation et leur emploi.

B. Appui du système des Nations Unies aux institutions palestiniennes

41. On l'a vu, les institutions palestiniennes ont été mises à rude épreuve au cours de la période. Cela a entraîné une crise financière, des conflits sociaux chroniques et un affaiblissement général des systèmes de prestation de services publics, au moment même où l'intensification des affrontements sur le terrain a engendré un accroissement rapide des besoins sociaux et économiques, en particulier à Gaza. De surcroît, les politiques de relations avec les donateurs ont eu des répercussions

importantes sur les efforts des organismes des Nations Unies pour maintenir le soutien normal au renforcement des capacités. S'il est vrai que les moyens d'intervention ont été maintenus dans une certaine mesure dans des domaines spécifiques, l'ensemble de ces facteurs a donné lieu à une reconversion partielle vers l'aide d'urgence à la santé publique, à l'éducation, et aux services municipaux et sociaux. Le PNUD, l'OMS, l'UNICEF et l'UNRWA ont intensifié leurs efforts pour fournir le ravitaillement en carburant, les transports, le matériel et les stocks indispensables au fonctionnement des dispensaires et des écoles, à l'enlèvement des déchets solides et au traitement des eaux. Afin d'atténuer l'impact de la crise financière, l'UNRWA a étendu la distribution de vivres à 23 000 familles d'employés de l'Autorité palestinienne qui ne reçoivent plus leur traitement total. Soixante-cinq pour cent des programmes du PAM ont été mis en œuvre par le biais des municipalités et des ministères palestiniens.

42. La prestation des services de santé représente l'un des volets principaux de l'aide d'urgence. Conjuguant leurs efforts, l'OMS, le FNUAP et l'UNICEF ont aidé le Ministère de la santé à mettre la dernière main à sa liste modèle des médicaments essentiels et à mettre au point un mécanisme d'information sur les médicaments essentiels. Ils l'ont aidé à déterminer les besoins, à dresser les inventaires et à consulter les donateurs s'agissant du financement des achats de médicaments essentiels. Le PNUD l'a aidé à moderniser ses moyens technologiques d'information à l'aide de logiciels et de matériels neufs et à élaborer des règles générales. Pour l'éducation, l'UNICEF a adopté la stratégie d'approvisionnement « à double usage » qui consiste à adresser les fournitures scolaires de base vers les zones tant sinistrées que non sinistrées du territoire palestinien occupé.

43. La gestion centrale de l'aide et la coordination des secteurs sont un autre volet important du soutien qu'apporte le système des Nations Unies à une administration affaiblie. Plusieurs organismes des Nations Unies, dont la FAO, l'OMS, l'UNESCO et le PAM ont agi comme conseillers techniques chefs de file auprès des groupes de travail de secteurs, faisant décisivement la soudure entre les donateurs externes et les ministères dans un contexte où les contacts internationaux étaient restreints. Le PNUD a aidé le Ministère de la planification à moderniser sa base de données de suivi de l'aide. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a aidé le Ministère des finances à aligner le budget central sur le plan de développement à moyen terme pour la Palestine. Le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient a assuré au Ministère de la planification un soutien stratégique et une organisation des opérations pour la gestion de l'aide.

Renforcement des capacités

44. Alors que les organismes des Nations Unies s'employaient à répondre à des besoins institutionnels pressants, plusieurs programmes de renforcement des capacités à plus long terme ont été maintenus. Le PNUD a mis en place 24 experts palestiniens expatriés du Transfert de connaissances par l'intermédiaire de nationaux expatriés (TOKTEN) et 73 Volontaires des Nations Unies afin de renforcer les capacités palestiniennes dans de multiples autres institutions et, sur le plan local, a encouragé le dialogue de la société civile avec les fonctionnaires municipaux, les conseillers locaux et les bureaux du Ministère des collectivités locales.

45. La CNUCED a poursuivi ses efforts pour moderniser le système douanier palestinien au poste frontière de Rafah, tandis que le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a assuré une formation en matière de sécurité frontalière au poste frontière commercial de Karni entre Israël et la bande de Gaza, et a participé à la mise sur pied d'un gros projet d'infrastructure afin d'y améliorer la sécurité et l'efficacité dans le cadre de l'accord réglant les déplacements et le passage. Le PAM a formé 60 fonctionnaires des Ministères des affaires sociales et de l'agriculture à la sécurité alimentaire, à la logistique, à la gestion de programmes, au suivi et au ciblage des prestataires. La FAO a continué de donner des conseils et une formation techniques au Ministère de l'agriculture et à d'autres partenaires en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire. Dans le domaine de la culture, l'UNESCO a assuré une formation spécialisée à la gestion des sites pour les responsables du Ministère du tourisme et des antiquités et, grâce à l'utilisation de systèmes de cartographie du type Système d'information géographique (SIG), a aidé les autorités locales à dresser un inventaire des sites du patrimoine culturel, des caractéristiques et des itinéraires touristiques en territoire palestinien occupé.

46. Enfin, les organismes des Nations Unies ont continué de promouvoir l'état de droit par le biais d'une assistance technique et infrastructurelle. L'UNIFEM a formé aux droits de l'homme 10 conseillères locales et 30 policières. Le PNUD a mené à bien la construction du palais de justice de Khan Younis, s'apprête à entreprendre des travaux analogues à Djénine et a entamé un projet d'informatisation des activités du Conseil supérieur de la magistrature. Il a également participé à la construction des locaux présidentiels à Ramallah.

C. Évolution du secteur privé

47. En février 2007, la Banque mondiale a mené une étude sur le climat de l'investissement qui a confirmé que le rétrécissement du marché et l'inexistence de la libre circulation dans le territoire palestinien occupé représentaient les entraves essentielles à la croissance des entreprises palestiniennes au cours de la période à l'examen. L'étude a conclu que la relance du secteur privé serait subordonnée : a) au rétablissement de la libre circulation et de l'accès; b) au renforcement des capacités des entreprises privées; et c) à l'amélioration du climat de l'investissement. À cette fin, la Banque a entrepris une étude de faisabilité sur l'exportation de marchandises passant par le poste frontière de Rafah avec l'Égypte.

48. En 2006, la CNUCED a collaboré directement avec le secteur privé afin de constituer le Conseil de chargeurs palestiniens afin de favoriser les échanges et de réduire les coûts de transaction des importations et des exportations. En accord avec l'OIT, elle a assuré une formation visant à renforcer le développement de l'esprit d'entreprise chez 107 dirigeants et 16 dirigeants de petites et moyennes entreprises. L'OIT a continué à fournir une assistance technique aux syndicats palestiniens et à la Fédération des chambres palestiniennes du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Enfin, pour stimuler le secteur privé, le PAM a acheté des denrées alimentaires (blé, huile, sel) à des fournisseurs locaux, dont 1 600 petits cultivateurs d'olives de Cisjordanie pour une valeur de 16 millions de dollars.

D. Aide d'urgence de l'ONU

49. Pendant la période, il y a eu une accentuation de ce que l'on pourrait qualifier d'urgence permanente dans le territoire palestinien occupé, engendrée par les effets conjugués des bouclages, des affrontements, de la crise financière et de l'effritement des institutions. En outre, la période a été entrecoupée dans la bande de Gaza par des urgences spécifiques qui ont exigé des ripostes rapides et coordonnées de la part des organismes des Nations Unies, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et des ONG. Trois événements se détachent nettement : le 28 juin 2006, la centrale électrique de Gaza a été gravement endommagée par une attaque aérienne israélienne, entamant immédiatement de 60 % l'approvisionnement local en électricité. Pour pallier la situation, le système des Nations Unies a livré 650 000 litres de carburant aux municipalités et aux camps de réfugiés de la bande de Gaza afin d'assurer le fonctionnement des services publics indispensables, dont l'approvisionnement en eau potable et l'enlèvement des déchets solides. Une assistance technique et financière de l'Égypte et de la Suède a permis de ramener la production d'électricité de la centrale à son niveau original.

50. Le 8 novembre 2006, la municipalité de Beit Hanoun a subi un barrage d'artillerie israélien à la suite de tirs à la roquette par des militants palestiniens. Dix-neuf Palestiniens ont été tués et 52 blessés lorsqu'un pilonnage a détruit un immeuble résidentiel. Face à cette situation, les organismes d'aide humanitaire des Nations Unies ont réussi à négocier l'accès à la zone de conflit et ont fourni d'urgence de l'eau, des vivres et des soins médicaux à ceux des 50 000 habitants qui étaient le plus directement touchés. Le 27 mars 2007, la rupture d'une canalisation de la principale station d'épuration des eaux usées de Gaza à Beit Lahia a provoqué de graves inondations dans les communautés avoisinantes, faisant cinq morts et lésant environ 700 familles. Les organismes des Nations Unies ont été les premiers à atteindre le site afin de prendre part à l'évacuation des habitants, de nettoyer la zone et de coordonner avec le CICR, les ONG et la protection civile palestinienne l'acheminement de tentes, d'eau et de nourriture aux évacués.

Aide alimentaire d'urgence, allocations en espèces et création d'emplois

51. Par-delà ces faits précis, les organismes des Nations Unies ont encore joué un rôle de premier plan dans l'octroi d'une aide humanitaire d'ensemble. Les politiques de relations restreintes des donateurs, reflet de leur tendance à contourner le Gouvernement de l'Autorité palestinienne pour le transfert de l'aide, ont entraîné notamment l'essor des programmes d'aide alimentaire et d'allocations en espèces. Grâce à la procédure d'appel global pour 2006, plus de 274 millions de dollars visant directement la population palestinienne ont été reçus par les organismes des Nations Unies et les ONG. Cette somme représente 70 % de la demande initiale.

52. L'UNRWA et le PAM ont été les plus gros pourvoyeurs d'aide humanitaire. L'UNRWA a recueilli 145 millions de dollars pour les programmes d'urgence, notamment pour la distribution de vivres à 70 % de la population réfugiée déclarée. Vu la gravité de la crise, le nombre de personnes visées par l'aide alimentaire d'urgence de l'UNRWA s'est accru à la mi-2006. Trois millions de journées de travail ont été créées pour 53 000 réfugiés en chômage, sur des périodes allant de 1 à 12 mois, pour une allocation moyenne de 14 dollars par jour, dont 400 000 réfugiés ont bénéficié. Le PAM a acheminé 83 000 tonnes d'aide alimentaire à plus

de 640 000 bénéficiaires non réfugiés, à raison de 44 millions de dollars. Les programmes « vivres contre travail » du PAM ont couvert 30 000 autres personnes. Il a de plus fourni des compléments nutritionnels aux employés municipaux et aux pêcheurs de la bande de Gaza, qui ont bénéficié à 8 000 personnes à charge.

53. Le PNUD a mis en œuvre des programmes de recrutement direct qui ont des effets à long terme sur le développement, dont le relogement, la réfection des routes, le relèvement de l'agriculture et la gestion des déchets solides à Gaza. Quelque 180 000 journées de travail y ont été créées moyennant environ 12 millions de dollars et 100 000 autres l'ont été en Cisjordanie par le biais de projets d'infrastructure à petite échelle, d'une valeur estimée à 14 millions de dollars reçus par le biais de la procédure d'appel global des Nations Unies. L'UNIFEM a lancé, à titre expérimental, une initiative de sécurité alimentaire dans les zones rurales de la bande de Gaza, qui a bénéficié à 65 femmes, et a encouragé le recours aux centres de femmes afin de déterminer les bénéficiaires des initiatives « vivres contre travail » et « vivres contre formation ». La FAO et le PAM ont mené ensemble une analyse complète de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité qui a servi de nouveau point de départ à la sécurité alimentaire pour le territoire palestinien occupé et de fondement à un nouveau système de surveillance de la sécurité alimentaire.

Programmes sanitaires d'urgence

54. Les organismes des Nations Unies se sont attachés à maintenir la continuité de l'apport des services sanitaires alors que la crise économique et institutionnelle s'aggravait. L'OMS a mobilisé plus de 13 millions de dollars afin de faciliter l'approvisionnement en médicaments et en fournitures essentiels aux services de soins de santé primaires sur l'ensemble du territoire palestinien occupé. L'UNRWA a ouvert ses dispensaires et ses hôpitaux aux non-réfugiés, et gère des dispensaires itinérants afin de venir en aide aux communautés isolées de Cisjordanie, dont celles qui sont affectées par le mur, traitant plus de 11 000 malades par mois. L'UNICEF a veillé à ce que les produits de première nécessité soient obtenus ou leurs stocks reconstitués. De concert, l'OMS, l'UNICEF et le FNUAP ont mis en place un système informatisé au Ministère de la santé afin d'y renforcer et d'y moderniser la gestion des approvisionnements en médicaments. L'UNICEF a assuré l'acheminement en eau potable et a amélioré les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour 33 dispensaires et 3 hôpitaux de la bande de Gaza.

55. En raison du stress et des traumatismes dont se ressent la population civile, les organismes des Nations Unies ont renforcé leurs services de soutien psychosocial. Les 310 conseillers de l'UNRWA ont mené environ 14 000 sessions de groupe avec plus de 237 000 participants, et 10 000 personnes ont bénéficié de consultations privées. De même, l'UNICEF a envoyé 12 équipes psychosociales en Cisjordanie et dans la bande de Gaza afin d'assurer l'accompagnement psychologique de plus de 40 000 enfants et de parrainer des activités de loisirs sans danger pour plus de 35 000 autres enfants. UNIFEM a assuré des services d'accompagnement psychologique à 2 000 femmes ainsi qu'au personnel médical en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Aide d'urgence à l'éducation

56. De même que pour la santé, les services éducatifs ont été mis à rude épreuve. Les écoles primaires et secondaires ont été touchées dès le début de l'année scolaire par les grèves d'enseignants en Cisjordanie et un financement insuffisant a entraîné une pénurie des fournitures scolaires de première nécessité. Cela dit, grâce au soutien international, le retard a pu être comblé vers la fin de 2006. La plupart des écoles offrent des cours de rattrapage afin d'éviter que les élèves visés n'aient à redoubler.

57. L'UNRWA a créé 1 500 postes d'enseignants temporaires au titre de son programme de création d'emplois afin de pallier le déclin des normes d'éducation. Par ailleurs, l'UNICEF a assuré un approvisionnement en eau à l'ensemble des 343 écoles primaires et secondaires et a amélioré les systèmes de rétention des eaux ainsi que les réseaux de distribution d'eau pour 70 écoles. Aux côtés du Croissant-Rouge palestinien, l'UNICEF a sensibilisé 43 668 enfants et 6 939 adultes au danger des mines. Le PAM a contribué aux activités de formation continue parmi 13 400 des non-réfugiés les plus démunis par des activités de « vivres contre formation » et a amorcé un programme d'alimentation scolaire pilote pour 10 000 enfants de Cisjordanie.

Appui d'urgence à l'agriculture

58. L'agriculture a toujours joué le rôle d'employeur de dernier recours en temps de crise. Avec le Ministère de l'agriculture et d'autres partenaires, la FAO a mis en œuvre sept projets axés sur la relance de la production agricole et animale en faveur des familles d'agriculteurs les plus déshéritées; le renforcement des capacités et des services d'appui aux agriculteurs; l'appui à l'agriculture potagère et à l'industrie artisanale en faveur des femmes; et l'aide d'urgence pour la prévoyance et la riposte face aux épidémies de grippe aviaire. La FAO est venue en aide directement à 1 500 familles d'agriculteurs démunies, soit environ 10 000 bénéficiaires.

Appui d'urgence aux infrastructures

59. Les dommages infligés aux infrastructures essentielles sont dus aux opérations militaires israéliennes prolongées à Gaza entre juillet et septembre 2006. Le PNUD a entrepris sans tarder un bilan rapide des dommages, qui a été largement diffusé, notamment à la Conférence des donateurs à Stockholm le 1^{er} septembre 2006, et qui a servi de point de référence à la planification des dons et aux interventions ultérieures. L'UNRWA a restauré 1 541 maisons et abris et, fait crucial, a remis en état le pont de Salah-ed-Din qui se trouve sur la route nord-sud principale de la bande de Gaza. Il a ouvert de nouveaux abris et offert des locaux et des soins dans ses écoles à l'intention de plusieurs milliers de réfugiés fuyant les opérations militaires de l'été. L'UNICEF a fait porter ses efforts sur les secteurs de l'eau et des systèmes d'assainissement, rétablissant au niveau résidentiel et collectif les réseaux de distribution d'eau et les réservoirs touchant 21 000 personnes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Par ailleurs, le PAM a affecté 60 % des activités de « vivres contre travail » à la réfection urgente des infrastructures (routes, bâtiments publics, chaussées et autres équipements).

E. Coordination de l'aide des Nations Unies

60. En mai 2006, pour une meilleure coordination au sein du système, le Secrétaire général a nommé, au niveau directorial, un Coordonnateur spécial adjoint qui, suivant le modèle de la mission intégrée, a aussi été nommé coordonnateur humanitaire pour le territoire palestinien occupé et chargé des fonctions de coordonnateur résident. Le Coordonnateur spécial adjoint/humanitaire/résident a présidé à l'établissement et au lancement de la procédure d'appel global pour 2007 et, grâce à l'appui du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, a dirigé les efforts visant à recueillir des fonds, à négocier la liberté de passage des secours humanitaires et à faciliter la mise en œuvre des programmes dans le territoire palestinien occupé ainsi qu'au Liban lors du conflit de 2006. Avec la collaboration du PNUD, il a également rétabli la liaison entre le Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement et l'équipe de pays des Nations Unies à l'échelon local.

61. La coordination a été menée à bien par les chefs de file sectoriels pour la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire et les droits de l'homme. À la suite des visites effectuées par le Coordonnateur des secours d'urgence et le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, les organismes des Nations Unies ont créé un groupe sectoriel de la protection sociale, qui traite des questions de protection, de l'état de droit et de la transparence, et qui relève du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Une coordination multisectorielle par le PNUD, l'OMS, la FAO, le PAM et l'UNICEF s'est avérée particulièrement efficace lors de la mise sur pied de la riposte et du suivi des Nations Unies face à l'épidémie de grippe aviaire au premier semestre de 2006.

62. Répondant aux préoccupations croissantes des donateurs face à la situation humanitaire sur le terrain, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a coordonné la mise au point du *Monthly Humanitarian Monitor Report*, qui donne une analyse exhaustive de l'évolution des tendances socioéconomiques et des capacités de prestations de services publics, et qui a été très bien reçu par les donateurs. En avril 2007, la procédure d'appel global des Nations Unies, estimée à plus de 450 millions de dollars, avait reçu un financement équivalant à 18 % des besoins indiqués.

Liberté de passage des secours humanitaires

63. Du fait du durcissement de la politique israélienne de sécurité lors d'une période de recrudescence de la violence, le passage du personnel des Nations Unies, notamment palestinien, entre la bande de Gaza et Israël, ainsi qu'entre la Cisjordanie et Jérusalem, a été assujéti à des restrictions sans précédent. Face à cette question, de hauts fonctionnaires des Nations Unies ont entrepris, avec l'appui des principaux pays donateurs, des consultations et des démarches régulières auprès du Gouvernement israélien, au niveau local et au Siège. Lors de sa visite dans la région en mars 2007, le Secrétaire général a attiré l'attention du Premier ministre et des membres importants du Cabinet israélien sur les problèmes de la liberté de passage des secours humanitaires des Nations Unies. Au moment de la rédaction du présent rapport, la question n'a toujours pas été réglée.

Activités de l'ONU dans le domaine des médias

64. L'instrument principal de coordination des activités de l'ONU dans le domaine des médias a été le Comité des Nations Unies chargé de la sensibilisation et de l'information. Œuvrant au sein de la structure des équipes de pays des Nations Unies, il a coordonné deux déclarations interinstitutions à la presse lors des bouclages et des opérations militaires dans la bande de Gaza et a organisé une manifestation médiatique importante qui a coïncidé avec la récolte des olives par les agriculteurs palestiniens. Par ailleurs, les organismes des Nations Unies ont mené des activités de sensibilisation et d'information dans leurs domaines d'activité propres, notamment la santé, la protection des civils et des enfants, le patrimoine culturel et la liberté de la presse.

IV. Réponse des donateurs à la crise

A. Appui budgétaire et financier d'urgence

65. On l'a dit, la majorité des donateurs ont retiré en mars 2006 leur appui budgétaire direct à l'Autorité palestinienne, à la suite de la constitution d'un gouvernement dirigé par le Hamas. Ce retrait, s'ajoutant à la décision du Gouvernement israélien de geler les recettes fiscales perçues au nom de l'Autorité palestinienne, a fait que les recettes mensuelles de celle-ci en mai 2006 n'étaient plus qu'au tiers environ de leur niveau de 2005. Le mécanisme international temporaire a distribué des fonds qui ont permis de verser les allocations sociales et d'absorber la fourniture et les dépenses renouvelables des principaux services sociaux qui ne concernent pas la sécurité. Le mécanisme a déboursé quelque 330 millions de dollars avant avril 2007. Les donateurs ont fait appel de plus en plus souvent aux filières humanitaires, notamment au système des Nations Unies et aux ONG qui, ensemble, ont distribué directement plus de 460 millions de dollars aux bénéficiaires palestiniens.

B. Appui à la réforme palestinienne

66. Vu la nature restrictive des politiques de relations avec les donateurs, une grande partie du programme palestinien de réformes a été mise en veilleuse. La réforme du secteur de la sécurité a été compliquée par une situation où le principal interlocuteur international en la matière, les États-Unis d'Amérique, n'a pu dialoguer avec le Gouvernement de l'Autorité palestinienne. L'appui aux services de sécurité relevant du Bureau du Président, ainsi qu'à d'autres aspects de ce bureau, s'est néanmoins poursuivi.

67. Quelques-uns des acquis les plus importants de la réforme de ces dernières années, notamment dans le domaine de la gestion des finances publiques, ont été jugés comme disparus en 2006. Le compte du Trésor unique et le budget national ont cessé d'être gérés et les efforts de réforme législative ont été abandonnés. Les donateurs ont toutefois encouragé la poursuite des discussions sur la stratégie de réforme, en se concentrant sur des objectifs à court et moyen terme qui pourraient être appuyés si le climat politique changeait. Avec la constitution du Gouvernement d'unité nationale, certains ont renoué le dialogue, mais à des degrés variables, suggérant l'éventualité d'une relance du programme de réformes.

C. Coordination entre les donateurs

68. Les politiques de relations avec les donateurs ont limité en 2006 l'efficacité des structures de coordination, conçues en 2005 afin d'associer l'Autorité palestinienne aux processus de coordination et de décision des donateurs, conformément aux Principes de Paris de 2005. Les organismes des Nations Unies, dont les relations avec les responsables palestiniens étaient assujetties à moins de restrictions que pour nombre des donateurs, ont joué un rôle crucial pendant l'année s'agissant du maintien des liens entre le dispositif de coordination des donateurs et l'Autorité palestinienne aux niveaux de coordination tant central que sectoriel. Le fonctionnement des services de base de l'Autorité palestinienne, tels que la santé publique et la protection sociale, a ainsi été préservé. À la suite de la constitution du Gouvernement d'unité nationale, les organismes des Nations Unies ont commencé à coopérer étroitement avec les grands partenaires afin de relancer la coordination des donateurs.

V. Perspectives d'avenir

A. Problèmes politiques, économiques et sociaux

69. La constitution du Gouvernement palestinien d'unité nationale a transformé la situation politique des Palestiniens, offrant la possibilité de forger des relations plus étroites, quoique encore limitées, entre la communauté internationale et l'Autorité palestinienne.

70. Il n'en demeure pas moins que les conditions d'existence de la plupart des Palestiniens restent extrêmement difficiles. Alors que la violence entre milices rivales palestiniennes a fléchi au début de 2007, la situation à Gaza reste tendue. Enrayer la violence interne semble être le problème principal du nouveau gouvernement, tout comme la prise de mesures efficaces pour empêcher les offensives de militants contre des cibles israéliennes. L'économie, stagnante, semble devoir rester en difficulté en raison des fermetures d'entreprises actuelles.

71. La crise financière de l'Autorité palestinienne, déjà critique à la fin de 2005, risque de compromettre sa pérennité au premier semestre de 2007. Même avec la reprise du paiement des droits de douane et de la TVA, le déficit budgétaire palestinien, de quelque 80 millions de dollars par mois, est très préoccupant.

72. Parvenir à la reprise des négociations en vue d'un règlement permanent du conflit demeure un problème majeur pour les deux parties. Pour des progrès politiques soutenus, le Gouvernement palestinien devrait démontrer que la réduction de la violence contre Israël progresse. De son côté, le Gouvernement israélien doit mettre fin à l'implantation de colonies de peuplement et éliminer les avant-postes. Ces deux gouvernements affrontent des difficultés internes. La communauté internationale, dont les pays de la région, peut jouer un rôle utile, que démontre la relance du Quatuor et de l'Initiative de paix arabe.

B. Besoins insatisfaits ou naissants

Accès

73. Tandis que les organismes des Nations Unies poursuivaient leurs négociations pour l'accès à des fins humanitaires, les Palestiniens ont été touchés par un régime de bouclages de plus en plus restrictif qui a compromis directement leur aptitude à se livrer à des activités économiques et dont les incidences n'ont pas été inversées par une aide humanitaire accrue. On s'attend à ce que les initiatives de développement en faveur de l'économie palestinienne n'aient qu'un impact limité sur un environnement où des restrictions sévères à l'accès ont cours. Pendant la période, malgré l'accroissement sensible de l'aide, les indicateurs socioéconomiques se sont dégradés. Sauf normalisation de la circulation des personnes et des biens à l'entrée et à la sortie de Gaza et de Jérusalem-Est, et en Cisjordanie même, on s'attend à une aggravation de la pauvreté et du chômage et à un accroissement de la dépendance vis-à-vis de l'aide.

Jeunesse et éducation

74. Pendant de nombreuses années, le taux de scolarisation palestinien a été salué comme étant l'un des meilleurs de la région. Mais ce secteur a été mis à rude épreuve au cours de la période, suscitant des craintes pour la qualité des services d'éducation. La pression démographique grandissante exige plus de salles de classe et la formation accélérée des enseignants. Dans les régions isolées, telles que la vallée du Jourdain, les écoles sont délabrées et manquent d'eau et d'installations d'assainissement. Des cours de rattrapage et plus d'attention à l'éducation des filles s'imposent, notamment dans les zones où les bouclages sont les plus sévères.

Femmes

75. Venant s'ajouter aux contraintes économiques et aux restrictions aux déplacements, les pressions sociales que les femmes doivent affronter freinent souvent leur mobilité et leur accès à l'information, aux ressources et aux services. Les Palestiniennes sont le plus souvent une ressource humaine mal utilisée dans les programmes de création d'emplois, bien qu'elles se voient de plus en plus contraintes à contribuer au revenu des ménages. Une démarche à l'échelle locale a permis de leur créer des emplois par le biais d'initiatives axées sur la collectivité. En outre, il faut se soucier davantage de leur santé psychosociale, non seulement en tant que dispensatrices de soins, mais aussi en tant qu'individus ayant des besoins et des problèmes particuliers.

Santé

76. Les craintes que la crise financière de l'Autorité palestinienne puisse gravement compromettre le fonctionnement à long terme du secteur de la santé se sont amplifiées. Traditionnellement, l'aide internationale a pris en charge près de la moitié du budget du Ministère de la santé par le biais tant de l'assistance budgétaire que des projets qu'il s'occupe d'exécuter. Or, la persistance des restrictions financières du type de celles qui ont marqué la période à l'examen a créé un risque réel de détérioration des prestations et des réformes des services de santé.

VI. Conclusion

77. Au cours de la période à l'examen, la crise dans le territoire palestinien occupé s'est aggravée et a encore fait des morts. La conjonction de la poursuite du conflit, des bouclages, de la crise financière et du gel des recettes palestiniennes par le Gouvernement israélien a eu des répercussions immédiates : les revenus ont baissé et la pauvreté et l'insécurité alimentaire ont empiré. L'ordre public s'est quasiment effondré à Gaza. Cela dit, la situation aurait pu être pire sans l'intervention rapide du système des Nations Unies, des ONG et du mécanisme international temporaire qui, ensemble, ont déboursé plus de 800 millions de dollars sous forme d'aide alimentaire d'urgence, d'allocations en espèces et de soutien budgétaire.

78. Aux abords du deuxième trimestre de 2007, on constate une légère amélioration de la situation politique générale. Le dialogue entre Israël et les Palestiniens a repris et a permis un paiement substantiel de recettes douanières et fiscales au début de janvier, ainsi qu'une amélioration des flux commerciaux au poste frontière de Karni. Fait plus marquant, le nouveau Gouvernement palestinien d'unité nationale a été constitué, ce qui a conduit des donateurs à se manifester sélectivement. La nomination de Salaam Fayad au poste de Ministre des finances semble offrir de nouvelles options de participation internationale. La constitution du Gouvernement palestinien d'unité nationale a eu pour conséquence immédiate de faire reculer les heurts entre milices rivales, mais la violence reste virulente dans la bande de Gaza, comme le démontre l'enlèvement d'un journaliste britannique, qui devrait être immédiatement relâché indemne. Pour améliorer la situation, l'ordre public doit être rétabli dans tout le territoire palestinien occupé, les réalités du terrain qui préjugent des questions de statut permanent doivent être évitées et la circulation des Palestiniens doit être facilitée. Je réitère mes appels au Gouvernement israélien pour qu'il assouplisse les restrictions et reprenne le paiement, par le biais d'un dispositif approprié, des recettes fiscales palestiniennes qu'il perçoit, et à l'Autorité palestinienne pour qu'elle respecte en tout les trois principes du Quatuor. Par ailleurs, le soldat israélien capturé en juin 2006 doit être relâché.

79. La vigueur de ces mesures prometteuses mais limitées se mesurera au cours de la prochaine période et leur capacité de se manifester sous forme d'améliorations concrètes et durables pour la majorité des Palestiniens sera fonction de la disposition des parties à respecter leurs engagements respectifs et de la communauté internationale à les y encourager. Le système des Nations Unies continuera de surveiller de près la situation afin de faire face aux besoins urgents et d'exploiter les possibilités éventuelles de développement. Ce faisant, il s'emploiera à atteindre son objectif plus ambitieux, qui est aussi celui du Quatuor et de toute la communauté internationale : une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002) et 1515 (2003) du Conseil de sécurité, et la création d'un État palestinien d'un seul tenant, souverain, démocratique et viable, vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité.